

CEIPI

D.U. Contentieux des brevets en Europe

Pré-requis obligatoires

La formation s'adresse :

- aux mandataires auprès de l'Office européen des brevets ayant une expérience devant les chambres de recours de l'OEB et/ou les tribunaux nationaux des litiges en matière de brevets (en tant que représentants de parties, d'experts ou de juges privés ou nommés par les tribunaux).
- aux avocats ou les avocats universitaires qui ont une connaissance et une expérience avérées en droit des brevets.

Des participants qui ne remplissent pas ces conditions peuvent être acceptés sur la base d'un dossier d'expertise avéré dans le domaine de la rédaction de brevets et/ou des contentieux.

| | |
|---------------------------------|-----------|
| Langue du parcours | Anglais |
| ECTS | ECTS |
| Volume horaire | |
| TP : 0h | TD : 0h |
| CI : 0h | CM : 121h |
| Formation initiale | Non |
| Formation continue | Oui |
| Apprentissage | Non |
| Contrat de professionnalisation | Non |

Objectifs du parcours

Le Diplôme Universitaire « Contentieux des brevets en Europe » organisé par le CEIPI est un programme de formation professionnelle destiné aux professionnels des brevets désireux d'approfondir et de mettre à jour leurs connaissances en droit comparé et régional des brevets et en litige des brevets.

Avec un profil résolument international et européen (dans les intervenants et les participants), le diplôme du CEIPI offre une immersion dans les aspects systémiques et les pratiques les plus récentes en matière de litige sur les brevets.

Le Diplôme Universitaire Contentieux des brevets en Europe a été cofondé par l'[Institut des mandataires agréés près l'Office européen des brevets \(epi\)](#).

Le programme a été adapté de manière à satisfaire les exigences du projet de programme d'études du Certificat européen du contentieux des brevets (*Rules on the European Patent Litigation Certificate and other Appropriate Qualifications pursuant to Article 48(2) of the Agreement on a Unified Patent Court*). Il présentera donc un intérêt particulier pour les conseils en brevets désireux de devenir des plaideurs en brevets européens. Il couvre toutes les lois et conventions européennes fondamentales pertinentes dans le domaine du contentieux des brevets.

Compétences à acquérir

Les participants à cette formation pourront acquérir des connaissances approfondies :

- des procédures de contentieux des brevets en Europe
- de la procédure centralisée à venir devant la Juridiction unifiée du brevet (JUB)
- des règles de procédure annexes (RoP)
- et la plaidoirie devant la Juridiction unifiée du brevet

Les litiges en matière de brevets touchant à la contrefaçon et à la validité sont au cœur du diplôme, mais le programme va au-delà et aborde d'autres sujets pertinents. C'est notamment le cas du droit de la concurrence, des modes alternatifs de résolution des conflits et du droit international privé. D'autres titres de propriété intellectuelle connexes, notamment les certificats complémentaires de protection, font également l'objet d'un traitement particulier. L'objectif est de présenter à la fois des sujets traditionnels pertinents en matière de contentieux des brevets, tels que les voies de recours et les dommages-intérêts, ainsi que les aspects contextuels ayant une incidence sur les litiges en matière de brevets.

Cette formation est limitée aux brevets et ne concerne pas les autres domaines de la propriété intellectuelle.

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- conseiller leurs clients pour l'exécution et la défense des brevets européens,

représenter les parties devant la JUB lors de l'entrée en vigueur de la juridiction unifiée.

Modalités pédagogiques

Le diplôme universitaire du "Contentieux des brevets en Europe" est composé de huit modules de deux jours chacun, et d'un séminaire de trois jours. Il se déroule d'octobre à juin, un vendredi et samedi par mois, à Strasbourg.

Les enseignements se déroulent sous une forme hybride : formation en présentiel (à Strasbourg) et/ou à distance.

Le programme met l'accent sur les aspects pratiques des contentieux. La grande majorité des conférenciers sont des juges, des avocats et des mandataires en matière de brevets possédant une vaste expérience dans le domaine du contentieux. Les cours

magistraux s'appuient sur une analyse pointue de la jurisprudence à travers des exercices pratiques, des études de cas et un procès fictif. Ce dernier occupe deux jours du programme et implique également un travail d'équipe dans les modules précédents. Les documents de référence sont progressivement mis en ligne pour permettre aux participants de se préparer au contenu de chaque module au préalable.

Contacts

- Emmanuel Gouge : e.gouge@unistra.fr
- Franck Macrez : franck.macrez@ceipi.edu

Diplôme universitaire "Contentieux des brevets en Europe"

Enseignements du D.U. Contentieux des brevets en Europe

| | ECTS | CM | CI | TD | TP | TE | Stage |
|---|------|------|----|----|----|----|-------|
| Introduction au droit, principaux aspects du droit Européen, droit privé et droit privé international sur le contentieux des brevets | | 14 h | | | | | |
| Droit de l'Union Européenne et certificats sur les brevets et protections supplémentaires | | 14 h | | | | | |
| "Le lien entre brevets et droit de la concurrence, ainsi que les frontières dans l'application des droits de propriété intellectuelle " | | 13 h | | | | | |
| "Application des brevets (I): Preuve et préservation des preuves dans les cas de brevets " | | 14 h | | | | | |
| "Application des brevets européens (II): injonctions, dommages-intérêts et mesures correctives en cas de violation de brevet " | | 14 h | | | | | |
| La Juridiction unifiée des brevets: mise à jour, fonctionnement et contentieux (I) | | 13 h | | | | | |
| La Juridiction unifiée des brevets: mise à jour, fonctionnement et contentieux (II) | | 13 h | | | | | |
| La Juridiction unifiée des brevets: mise à jour, fonctionnement et contentieux (III) | | 13 h | | | | | |
| Procès fictif | | 13 h | | | | | |